

Initiatives ministérielles

Les enfants canadiens regardent la télévision près de 1 000 heures et ils passent 800 heures à l'école. Ce n'est pas très bon. Ils passent beaucoup trop de temps devant la télévision. Cela dit, s'il y a de quoi s'inquiéter de ce que les Canadiens regardent trop la télévision, on pourrait tout de même espérer que les émissions qu'ils regardent soient en majorité canadiennes. Ce n'est pas le cas.

Il a déjà été dit et redit souvent que sur le plan culturel, le Canada—pour reprendre une image de l'ACTRA—est un pays occupé. C'est tellement vrai. Si des visiteurs d'une autre planète débarquaient au pays, je suis sûr qu'ils seraient choqués d'apprendre que 71 p. 100 de toutes les émissions diffusées à l'intention des Canadiens à la télévision de langue anglaise sont d'origine américaine. Je suis passablement sûr que si nos visiteurs d'une autre planète apprenaient cela, ils se demanderaient si les gens sont devenus fous, dans un si beau pays. Nous permettons pourtant que ce genre de chose se produise chez nous.

Que penseraient nos visiteurs d'une autre planète si nous leur disions que 97 p. 100 des films portés à l'écran dans les cinémas canadiens sont étrangers, la plupart d'entre eux américains? Ils se demanderaient probablement: «Ont-ils perdu la tête ou sont-ils complètement dingues?» C'est pourtant un fait. Qu'en serait-il si nous leur disions que 75 p. 100 de notre marché du livre et 71 p. 100 de notre marché du périodique sont composés de produits étrangers, essentiellement américains? Qu'en diraient-ils? Ils nous demanderaient: «Êtes-vous devenus fous?» C'est ça qu'ils demanderaient.

En outre, que répondraient-ils si on leur disait que 85 p. 100 des disques et des cassettes produits et vendus au Canada sont en fait des copies d'enregistrements faits à l'étranger? Si on disait des choses pareilles à nos visiteurs d'une autre planète, ils n'en reviendraient sûrement pas, au point de nous demander si nous sommes devenus fous.

C'est là un aspect lamentable du Canada. Il est absolument insensé de permettre ce genre de dumping d'émissions américaines au Canada. C'est mauvais pour notre pays.

Si on considère le tout dans un contexte plus global, on s'aperçoit que ce n'est guère surprenant. Il semble que nous soyons masochistes. Ainsi, notre gouvernement a vendu récemment Air Canada, le transporteur aérien national. Il a vendu cette société sans le moindre remords. Maintenant, il veut vendre partiellement la société

Petro-Canada. S'il n'en tenait qu'à lui, il vendrait le tout demain matin. Cette seule fenêtre que nous avons sur l'industrie pétrolière, cet outil unique servant à l'élaboration de politiques d'intérêt public, le gouvernement conservateur se dit prêt à s'en débarrasser, peut-être pas tout d'un coup, mais d'une façon inéluctable. Il y a beaucoup plus encore, parce que tout cela est interdépendant. Nous avons un gouvernement qui a décidé de partager nos ressources énergétiques avec les Américains. Nous ne nous limiterons pas, à cet égard, à appliquer de bonnes pratiques commerciales, nous irons au-delà. Même si nous souffrons nous-mêmes d'une pénurie, nous partagerons notre énergie, notre gaz naturel et notre pétrole avec les Américains. Le gouvernement ne s'est pas arrêté là. Il a pratiquement démantelé l'Office national de l'énergie, il l'a éviscéré, lui a enlevé tout pouvoir en disant: «Pour approuver des exportations de gaz naturel, il n'est pas du tout nécessaire d'établir qu'elles présenteront des avantages nets pour le Canada.»

• (1740)

Mais revenons au projet de loi à l'étude. Il me semble que cette mesure ne sert pas le système de radiodiffusion, elle ne favorise pas la production et ne permettra sûrement pas d'accroître le contenu canadien des émissions présentées à la télévision. Je croyais ces amendements très acceptables.

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur le Président, avant de rappeler certains faits concernant cette série d'amendements, je voudrais faire une observation. Le député de Winnipeg St. James parlait de martiens, ce qui ne m'étonne pas. Cela me rappelle la dernière fois que nous avons entendu une histoire de martiens à la radio canadienne—je crois que cela se passait en 1938. La Commission canadienne de radiodiffusion a jugé que ces histoires, qui étaient en fait des annonces publicitaires politiques faites par MM. Aberhart et Manning, étaient déplacées. Malgré leur teneur d'un goût douteux, il est heureux que la même chose ne puisse se répéter aujourd'hui à cause de notre interprétation beaucoup plus généreuse de la liberté d'expression.

Les amendements à l'étude ont été l'objet d'un débat animé durant l'étude du présent projet de loi et de son prédécesseur, le C-136. Cela remplace un renvoi qui paraît dans l'actuelle Loi sur la radiodiffusion et qui dit que la programmation offerte par le système canadien de